

5 Bonnes Raisons D'ADHÉRER

À **VEND'ASSO**
Réseau Associatif 41

Développement de la Vie Associative **DEPUIS 2003**

1 ÊTRE ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ

Création, modification, fonctionnement, sur tous les aspects de la vie d'une association : notre équipe peut vous conseiller et vous accompagner.

Bénéficier gratuitement de l'expertise d'une association agréée par l'État comme Point d'Appui à la Vie Associative.

2 ACCÉDER À DES SERVICES

Pour compléter notre accompagnement nous vous proposons des services gratuits ou à tarif associatif :

- LOCATION DE MATÉRIEL
- BOÎTE AUX LETTRES / ADRESSE DE SIÈGE SOCIAL
- SECRÉTARIAT
- PROMOTION DE VOTRE ASSOCIATION (interviews, vidéos...)
- RÉFÉRENCIEMENT SUR NOS RÉPERTOIRES (en ligne et papier)
- DIFFUSION DES MANIFESTATIONS
- Tarif préférentiel pour participer à la JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DE VENDÔME
- CARTE D'ADHÉRENT (Pass'Asso) qui permet d'avoir des avantages commerciaux pour le fonctionnement de l'association.

+ D'INFOS ?

WWW.VENDOME-ASSOCIATIONS.FR
02.54.77.23.34
CONTACT@VENDOME-ASSOCIATIONS.FR



3 SE RENDRE VISIBLE

Référencement dans le **RÉPERTOIRE PAPIER ET EN LIGNE** aux cotés de 150 autres associations.

Accéder à **VOTRE «PAGE ASSOCIATION» SUR LE RÉPERTOIRE EN LIGNE** pour alimenter vous même son contenu et bénéficier de la visibilité de notre site internet.

Bénéficier de notre présence sur les réseaux sociaux pour **DIFFUSER VOS ÉVÈNEMENTS**.

Vous connaître nous permet de mieux renseigner les habitants sur les activités qu'ils peuvent réaliser et les orienter vers votre structure.

4 ÊTRE (IN)FORMÉ

Se tenir informé c'est important mais ça prend souvent du temps ! Recevez régulièrement notre **NEWSLETTER** et notre **JOURNAL** avec notre **SÉLECTION D'INFORMATIONS** à ne pas louper.

Recevoir des informations c'est bien mais pouvoir **échanger** dessus c'est encore mieux ! Participez **1 FOIS PAR MOIS AUX CAFÉS/APÉROS ASSO**.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Faire fonctionner et développer son association n'est pas si simple, nous vous proposons tout au long de l'année **DES FORMATIONS GRATUITES** sur le fonctionnement associatif, la communication et bien d'autres choses...

5 FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU

Faire partie d'un réseau **identifié et reconnu** apporte de nombreux avantages :

ÊTRE IDENTIFIÉ ET VISIBLE PAR LES PARTENAIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE ET LE GRAND PUBLIC

ÊTRE ENTOURÉ ET CONSEILLÉ

MUTUALISER DES MOYENS ET DES CONNAISSANCES

BÉNÉFICIER D'AVANTAGES NÉGOCIÉS POUR LES MEMBRES DU RÉSEAU

RENCONTRER D'AUTRES ASSOCIATIONS

Adhésion 2022

BIENVENUE dans le Réseau!

VEND'ASSO
Réseau Associatif 44
Désigné de la Préfecture 2018 4400



Ecoute



Accompagnement



Visibilité



Développement



Entraide

Nom de la structure :

- Association Loi 1901 déclarée
 Etablissement public



Coté Administratif

Nature des activités :

Nom, prénom du ou des représentants :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Mail :

Site Internet :

Réseaux Sociaux :

Moyens humains

Nombre de bénévoles :

Nombre de salarié(s) et équivalent ETP :

Rémunérez-vous une personnes extérieure à l'association pour vos activités ? OUI NON

(exemples : animateur, professeur, entraîneur, encadrant)

Possédez-vous un agrément Service Civique :
 OUI NON

Intitulé de la mission :

Sur quelle période de l'année accueillez-vous un(e) ou des volontaire(s) en Service Civique ?



Coté Activité

Adresse(s) du/des lieu(x) d'activité (si différente(s) du siège social) :

Dates et horaires des activités :

Tarif(s) appliqué(s) :

Types de public :

- bébés (0-3ans) jeunes enfants
 enfants adolescents
 adultes seniors



Catégories, 2 choix max

- Accueil, Information, Orientation
 Arts et Culture (Cinéma/Photographie, Danse, Dessin/Peinture, Diffusion artistique et culturelle, Littérature, Musique/Chant, Patrimoine, Théâtre)
 Association de Quartiers et de Riverains
 Éducation et Enseignement (Citoyenneté, Enseignement, Parentalité)
 Environnement et Développement Durable
 Logement
 Loisirs (Activités manuelles, jeux de société, collection, activités d'extérieures, autre)
 Relations Interculturelles et Coopé Internationale
 Réseaux Associatifs
 Santé (Bien-être, soutien et sensibilisation)
 Services Divers
 Social (Emploi-Formation, Soutien aux personnes en difficulté)
 Solidarité Entraide (Solidarité, Réseaux fraternels)
 Sports

Services utilisés

À Vend'Asso, il nous tient à coeur de vous aider dans le développement de votre asso, pour cela nous proposons plusieurs services accessibles gratuitement dès votre adhésion ou à tarifs associatifs pour les autres.

Merci de cocher les services que vous souhaiteriez utiliser cette année.

Accompagnement

Ecoute, conseil, rendez-vous personnalisé, formations, webinaires, informations collectives, etc.

Promotion

Référencement dans le guide du réseau et sur le répertoire en ligne de notre site web. Diffusion de vos manifestations. Promotion pour votre association (interviews, vidéos, etc..)

Fonctionnement

Location de matériel*, service secrétariat* pour vos documents à taper, adresse de siège social, Newsletter, journal «Vend'Asso» et groupe Facebook «Entr'Assos du Vendômois pour être toujours bien informé !

Mise en réseau

Rencontrez et échangez avec les dirigeants associatifs des autres associations du territoire lors des rendez-vous Apéro-Asso et e-Apéro Asso et autres rendez-vous conviviaux organisés dans l'année avec nos partenaires.

* services payants en plus de la cotisation annuelle

Données personnelles

La collecte des données concernant votre association est une part importante de notre travail. Notre rôle est de collecter, traiter et maintenir les données à jour afin de suivre l'évolution du tissu associatif du territoire, orienter le public vers les structures associatives et de garder un lien avec les associations du territoire en les informant régulièrement sur l'actualité associative à tous les niveaux.

Les données collectées grâce à ce formulaire sont traitées et stockées par Vend'Asso et sont utilisées uniquement dans le cadre des objectifs pré-cités.

Les données des catégories : « coté administratif », « coté activité » et « catégories », sont destinées à être rendues public

Le données des autres catégories : « moyens humains » et « services utilisés » sont utilisés uniquement à des fins statistiques.

A tout moment, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des informations qui concernent votre structure. Pour l'exercer vous devez adresser votre demande par mail à contact@vendome-associations.fr

Acceptez-vous que les informations identifiées par le symbole «oeil» soient rendues public en étant publiées dans nos répertoires papier et en ligne ?

Oui Non

Acceptez-vous que les informations identifiées par le symbole «oeil» puissent être communiquées à toutes personnes cherchant à contacter votre association ?

Oui Non

Acceptez-vous que les informations identifiées par le symbole «oeil» puissent être envoyées aux collectivités territoriales, services de l'état et autres institutions publiques ?

Oui Non

Acceptez-vous que l'adresse email soit ajoutée à notre mailing pour recevoir notre newsletter ?

Oui Non

Montants de cotisation

L'adhésion à Vend'Asso est valable pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Base : 25€/an soit environ 2,08€/mois

Particulier, Association en création en 2022 ou créée en 2021.

Tranche 1 : 35€/an soit environ 2,91€/mois

Association ayant eu l'année précédente une recette inférieure à 5 000€.

Tranche 2 : 50€/an soit environ 4,16€/mois

Association ayant eu l'année précédente une recette comprise entre 5 000€ et 15 000€, et établissement public.

Tranche 3 : 65€/an soit environ 5,41€/mois

Association ayant eu l'année précédente une recette comprise entre 15 000€ et 50 000€.

Tranche 4 : 80€/an soit environ 6,6€/mois

Association ayant eu l'année précédente une recette supérieure à 50 000€.

Paiement de la cotisation

Renouvellement de l'adhésion

1ère adhésion

Je règle le montant de l'adhésion par :

Espèces

Chèque à l'ordre de «Vend'Asso»

Virement bancaire

(IBAN : 1027 8375 5000 0113 1710 152 / BIC : CMCIFR2A)

Pour votre comptabilité vous allez recevoir une facture
(Merci de préciser l'adresse si différente du siège social)

Adresse :

Date, signature et cachet (si vous en possédez un) :

Retrouvez nos services sur
www.vendome-associations.fr

Suivez l'actualité du réseau sur
[Facebook.com/vendasso41](https://www.facebook.com/vendasso41)

 **VEND'ASSO**
Réseau Associatif 41

Développement de Vie Associative **REPRISE 2023**

Rejoignez le groupe facebook « Entr'Assos du vendômois »

Vend'Asso est une association de Loi 1901 / N° SIRET 449 220 482 00029 / dont le siège social est situé 7, avenue Geogres Clemenceau à Vendôme. Agréée jeunesse sport éducation populaire et reconnue point d'appui à la vie associative par l'Etat. L'association est soutenue dans ses actions par :



Adhésion 2022 Particulier



Développeur de Vie Associative DEPUIS 2002



L'adhésion à Vend'Asso est valable pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle vous permet d'accéder aux services et avantages qu'offre le réseau.

www.vendome-associations.fr

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

Information RGPD et CNIL : Les données personnelles récoltées ci-dessus sont protégées et réservées strictement pour vous informer de nos manifestations et vous contacter en cas de besoin. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui concernent votre structure.

Je souhaite

Renouveler mon adhésion

Adhérer pour la 1^{ère} fois

En application de la grille tarifaire je m'acquitte de la somme de **25€**

En espèce

Par chèque n°

À l'ordre de «Vend'Asso»

Par virement bancaire

IBAN : 1027 8375 5000 0113 1710 152

Carte d'Adhérent des Particuliers

Vous allez recevoir votre Pass'Bénévole, à quoi sert-il ?

Il vous permet de bénéficier d'avantages commerciaux chez des partenaires locaux. Rendez-vous sur www.vendome-associations.fr rubrique Nos Services> Pass'Bénévole> pour connaître la liste des partenaires.

Faire un don de : €

Informations fiscalité :

Le don à Vend'Asso - Réseau associatif 41 ouvre droit à une **réduction fiscale** car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particulier : vous pouvez déduire **66%** de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Entreprise : L'ensemble des versements à Vend'Asso permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de **60%** du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

Date, signature :